

**LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)**

**LE LEFF**

Département des CÔTES D'ARMOR (22) / Commune de PLOURIVO (22860)

Texte juridique de référence : Décret n° 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
Barrage du moulin du Houell	<p><b>Aspects juridiques :</b> Texte de référence identifié</p> <p><b>Aspects géographiques :</b> Lieu-dit « Le Houel » repérable sur le Scan Littoral. Le barrage du moulin se devine sur l'Ortho littorale V2 mais pas de manière très évidente. La limite proposée est donc une reproduction de la donnée SIG transmise par la DDTM 22 (limite identique à la LSE). Positionnement <b>approchée</b> (incertitude &lt; 100 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

